

AFFECTATION DES ZONES

Plan général d'affectation

Zones d'affectation

- Zone à bâtir
- Zones de constructions et installations d'intérêt public (A,B,C,D,E,F)
- Zone d'affectation différée
- Zone d'extraction, de traitement et de décharge contrôlée pour matériaux d'excavation propres (DCMEP) du Grand Rouis
- Zone de dépôt de matériaux de la déchèterie des Fourches
- Zone agricole 1
- Zone agricole 2
- Zone agricole protégée
- Zone inculte
- Zone d'activités sportives destinées au ski de fond - DS III

Zones protection nature

- d'importance nationale des prairies et des pâturages secs
- d'importance cantonale

Zones protection paysage

- d'importance cantonale
- d'importance communale

en séance du 25 NOV. 2015

Droit de sceau: Fr. 500

L'atteste:
Le chancelier d'Etat

06.08.2015

échelle 1/10'000

SEMBRANCHER 11 NOV. 2015

Aménagement du territoire :

Cartographie :

TechnoSite

Chemin de l'Institut 29

1967 Brémols

Tel. 027/323.18.39

E-Mail : jens@technosite.ch

A titre indicatif

- Limite communale
- Aire forestière
- Pâturages boisés
- Secteur archéologique
- Ligne H.T.
- Emprise des tirs
- Chemins pédestres
- Voies de communication historiques

Zones protection des sources

- Périmètre de protection approuvé
- S1 approuvée
- S2 approuvée
- S3 approuvée
- Source captée

Danger nivologique

- rouge
- bleue
- jaune

Dangers de crues

- Fort
- Moyen
- Faible
- Résiduel

Chutes de pierres / blocs

- Elevé
- Moyen
- Faible

